



de la part du
Peuple japonais



Agence Japonaise de Coopération Internationale

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement du Japon contribue au développement de la production rizicole par le « Projet de réhabilitation du système d'Irrigation dans le Sud-Ouest du Lac Alaotra » PC 23

Signature de l'Echange de Notes et de l'Accord de Don Japonais pour « la Réhabilitation du système d'Irrigation et la Gestion de Bassins-Versant dans le Sud-Ouest du Lac Alaotra ».

Le 24 Juillet 2017, Son Excellence Monsieur OGASAWARA Ichiro, Ambassadeur du Japon, et Son Excellence Madame ATALLAH Béatrice Jeanine, Ministre des Affaires Etrangères, ont procédé à la signature de l'Echange de Notes portant sur le « Projet de réhabilitation du système d'Irrigation dans le Sud-Ouest du Lac Alaotra (les travaux de réhabilitation) » dont le montant s'élève à 3.048 milliards de Yen japonais, équivalent à environ 82 milliards d'Ariary.



A cette occasion, l'Accord de Don a été également conclu, entre Monsieur Hironobu MURAKAMI, Représentant Résident du bureau de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) à Madagascar, et Son Excellence Madame Le Ministre des Affaires Etrangères.

L'objectif global du projet est de fournir de manière stable en eau les parcelles du PC23, dont les résultats et impacts attendus sont suivants :

- i. La production rizicole sera augmentée dans le site du Projet grâce à la collaboration avec la Coopération technique de la JICA du Projet PAPRIZ II ou Projet d'Amélioration de la Productivité Rizicole et la Gestion des Bassins Versants et Périmètres Irrigués Phase II.
- ii. L'efficacité des travaux de dragage s'améliorera grâce à la construction de dessableur.
- iii. L'efficacité de l'utilisation de l'eau s'améliorera grâce à la diminution de la perte d'eau de passage.
- iv. Une gestion appropriée de l'eau et de l'exploitation et la maintenance des infrastructures seront mises en œuvre.
- v. Les dégâts dus à l'inondation en amont diminueront grâce à la réhabilitation de déversoir de sécurité.

Les travaux à réaliser se résument comme ci-dessous dans le périmètre PC23 :

- Réhabilitation de Têtes de prise
- Réhabilitation de Canaux principaux et secondaires
- Réhabilitation de déversoir de sécurité
- Réhabilitation de pistes rurales

Selon le calendrier prévisionnel, le projet durera 4 ans (jusqu'en Mars 2021) et les travaux commenceront en avril 2018.

L'appui du Gouvernement du Japon à travers ce projet de Don s'aligne parfaitement au Plan Sectoriel Agriculture, Elevage et Pêche et du Plan National de Développement du Gouvernement de Madagascar ainsi qu'à la Stratégie Nationale de Développement Rizicole du pays sous l'initiative CARD ou *Coalition for African Rice Development*, un des engagements réciproques nippono-africains annoncés lors de la TICAD IV.

Dans ce contexte, la JICA a apporté plusieurs contributions dans le domaine de la riziculture:

- PAPRIZ I : à travers le développement de paquet technique rizicole dans les 5 régions d'intervention du projet, plus de 30,000 riziculteurs ont pu enregistrer une augmentation de rendement 1t/ha à peine, jusqu' à 2 à 3t/ha en moyenne.
- PAPRIZ II : ayant l'objet de dissémination des techniques élaborés pendant la première phase dans 11 régions cibles mais aussi de renforcement de capacité des techniciens, des vulgarisateurs et des paysans formateurs qui vont assurer la durabilité de la dissémination.
- La redynamisation des Fédérations des Usagers de l'Eau : à travers un renforcement de capacité et de gestion pour mieux collecter les cotisations dans un but d'acquérir de manière durable les frais d'entretien et de maintenance des infrastructures à réhabiliter.
- Projet de recherche sur le riz, qui porte sur une amélioration variétale pour une utilisation efficace des nutriments dans le sol afin de maximiser l'apport d'engrais.

Ce projet de Don Non Remboursable entre dans le programme du renforcement de sécurité alimentaire de la JICA, c'est pourquoi elle voudrait poursuivre cet élan afin de faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la Grande île.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Ambassade du Japon – Tel 22 497 53

- **Monsieur ICHIJO Motonobu, Premier Secrétaire**

JICA Madagascar - Tel 22 300 13, jicamr-ad@jica.go.jp

- **Madame KATO Satoko, Conseillère en Formulation des Projets**
- **Monsieur Andry RANDRIANTSOA, Chargé de Programme**